

**Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)**

**Présenté à la Commission sur le développement social et la diversité  
montréalaise (Ville de Montréal)**

**dans le cadre de la consultation publique  
« Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un  
Conseil de politiques alimentaires (CPA) »**

**5 octobre 2015**

## Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

**AU/LAB** est un laboratoire de recherche, d'innovation et d'intervention en agriculture urbaine aux services de la collectivité. Un lieu de réflexion sur l'urbanité et l'alimentation.

Ouvert, le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (**AU/LAB**) se veut un lieu de discussion, d'échange et de travail regroupant des chercheurs et des praticiens oeuvrant en agriculture urbaine autant dans les domaines de la recherche et de l'innovation, qu'en réalisation de projets.

Pour ce faire, en plus de ses activités de recherche, **AU/LAB** organise

- Des séminaires de discussion et de réflexion;
- Des conférences et des formations ciblées pour les écoles, municipalités, institutions ou corporations;
- Des services-conseils aux municipalités voulant intégrer l'AU dans leur schéma d'aménagement urbain ou offrir des services;
- Des services-conseils aux institutions ou corporations voulant intégrer l'AU dans leurs espaces intérieurs ou extérieurs;
- Le développement et l'animation de projets de communication (réseaux sociaux, veilles, portail Internet, expositions, etc.);

C'est à travers cette expertise centrée sur les pratiques d'agriculture urbaine et périurbaine que nous souhaitons contribuer aux réflexions de la commission sur le développement social et la diversité montréalaise sur la pertinence de doter la Ville de Montréal d'un conseil sur les politiques alimentaires. Ce mémoire poursuit notre réflexion développée dans le cadre de la consultation publique de l'OCPM sur l'État et l'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal, où nous proposons déjà la création d'une instance paramunicipale afin de développer et mettre en œuvre une politique alimentaire locale, se basant sur le dynamisme montréalais dans le domaine de l'agriculture urbaine.

L'importance et la place de l'agriculture urbaine (AU) sont de plus en plus reconnues dans les grandes villes nord-américaines et européennes. Une agriculture de proximité multiforme pratiquée individuellement (cours arrière, balcons, toits),

## Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

collectivement (jardins communautaires, jardins collectifs) ou encore dans le cadre d'une ferme urbaine (maraichage, apiculture, insectes, aquaponie, serres, champignons, etc.). Que ce soit à Toronto, Vancouver, New York, Oakland, Portland, Londres, Lyon, Nantes, Bruxelles, Berlin ou Paris, l'agriculture urbaine fait maintenant partie de la réflexion du développement des villes viables et de systèmes alimentaires durables locaux.

Que ce soit pour des raisons de développement social, pour lutter contre la sécurité alimentaire, pour le verdissement des quartiers, pour l'insertion et la sociabilisation, pour l'éducation populaire et l'autonomisation des citoyens, pour permettre une justice alimentaire, pour l'éducation à l'écoalimentation, etc., les villes des pays industrialisés découvrent le potentiel offert par l'agriculture urbaine. Une agriculture répondant aux préoccupations sociales et environnementales actuelles portées par des mouvements sociaux et par le citoyen urbain, mais aussi, de plus en plus, par des entrepreneurs et les gouvernements locaux par le biais de politiques, de création d'instances de coordination, etc.

### POURQUOI UN CONSEIL DES POLITIQUES ALIMENTAIRES

Différents éléments nous amènent à considérer la nécessité d'une instance sur les enjeux alimentaires urbains à Montréal.

Dans un premier temps, l'importance des différentes initiatives en agriculture urbaine à Montréal (jardins communautaires, jardins collectifs, jardins individuels - qui regroupent plus de 700 000 personnes) qui sont toutes des éléments potentiels pour la création d'un système alimentaire montréalais solidaire, si un effort est mis sur la mobilisation et la coordination des efforts. En outre, depuis quelques années, le développement de fermes urbaines diversifiées telles que Pousse-Menu, les Fermes Lufa, la coopérative Bioma, la champignonnière Blanc de Gris et tous les autres projets existants ou en gestation, vient compléter le tableau de la production alimentaire avec un potentiel de développement économique. À cela se joignent des expériences de mise en marché solidaire.

Dans un second temps, la création de Conseils sur les politiques alimentaires (*Food Policy Councils*) durant les 25 dernières années au sein des grandes villes nord-

## Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

américaines a amené les gouvernements municipaux à considérer les enjeux alimentaires comme étant indissociables de leur réalité et de leurs activités. Avec des populations fortement urbaines, les réalités alimentaires trouvent aujourd'hui au sein des municipalités un terreau fertile à leur prise en compte. Que cela soit à travers les règlements de zonage, la réglementation, la fiscalité, la gestion des matières résiduelles ou bien à travers des programmes issus des directions de développement social ou de développement économique, les enjeux autour de l'alimentation visent pour un gouvernement municipal améliorer l'accès à des aliments locaux, sains et abordables à ses concitoyens.

Par ailleurs, les enjeux particuliers liés à la production d'aliments en ville requièrent une attention particulière des pouvoirs publics. Que cela soit au niveau de la contamination des sols, de l'impact économique de l'agriculture urbaine sur les dynamiques régionales de production agricoles, du manque d'espace disponible pour répondre à une demande croissante de jardiner en ville, le développement de la pratique de l'apiculture en ville pour ne nommer que ces enjeux, l'agglomération de Montréal aurait tout intérêt à se doter d'un conseil sur les politiques alimentaires qui assurerait un lien cohérent entre les différentes composantes du système alimentaire à travers une vision concertée.

Nous sommes d'avis que bien que le comité Nourrir Montréal et ensuite le comité des partenaires du SAM ont participé à mettre les bases d'un tel conseil, nous nous devons d'octroyer aujourd'hui la place, les pouvoirs et les ressources qu'un tel conseil requiert, sujet dont nous vous exposerons les détails au cours du présent mémoire. Les expériences mises en œuvre dans les grandes villes nord-américaines montrent qu'une telle instance doit se situer entre la société civile et la ville. Cette instance doit être financée de manière adéquate, s'intégrer dans la gouvernance municipale, mais avoir la possibilité de fédérer et de mobiliser l'ensemble des acteurs sociaux essentiels à la mise en œuvre d'une politique alimentaire solidaire et alternative. Cette instance s'inscrit dans la création d'un système alternatif et local répondant directement aux besoins de la population montréalaise tout en ayant des actions de justice sociale, environnementales et de développement économique.

## **Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)**

Enfin, notre position favorable à la création d'un Conseil des politiques alimentaires s'appuie aussi sur l'appel lancé cette année à Milan par plusieurs grandes villes sur l'implication des villes dans le développement et la mise en œuvre de politique alimentaire urbaine et « [...] de systèmes alimentaires durables, inclusifs, résilients, sûrs et diversifiés, réduisent au maximum le gaspillage, préservent la biodiversité et atténuent les effets du changement climatique tout en s'y adaptant. » Lorsque les grandes villes du monde se fédèrent pour avancer sur ce dossier, Montréal peut-elle faire bande à part et oublier sa nature nourricière ?

Dans un tel contexte, il nous semble incontournable et primordial que Montréal se dote d'un Conseil des politiques alimentaires ou d'une instance équivalente ayant des moyens d'actions et de travail.

### **VALEUR AJOUTÉE D'UN CONSEIL DES POLITIQUES ALIMENTAIRES POUR LES CITOYENNES ET LES CITOYENS**

La mise en place d'un CPA à l'échelle régionale aura des effets positifs directs et indirects sur les citoyennes et les citoyens. Nous croyons notamment au rôle de comité consultatif d'un CPA, notamment sur les actions à entreprendre pour favoriser le déploiement équitable d'une agriculture urbaine riche et plurielle sur le territoire. En permettant à un plus grand nombre de citoyennes et citoyens de pratiquer l'agriculture urbaine ou d'avoir accès aux produits issus de l'agriculture urbaine, le CPA a un rôle essentiel à jouer sur le développement d'une stratégie agricole urbaine, l'élaboration de programmes soutenant cette stratégie et la modification de réglementation faisant obstacle à son développement.

Avec un rôle de mobilisation et d'information, un CPA pourra devenir un moteur pour une distribution solidaire de la production en fruits et légumes effectuée dans les jardins communautaires et individuels. Cette production représente une source non négligeable d'aliments dont plusieurs finissent dans les composts des citoyens et citoyennes. Un CPA pourrait aussi permettre la mise en œuvre d'un service centralisé de formation, d'accompagnement agricole pour les citoyens et citoyennes, tout comme pour les associations et les entreprises en agriculture urbaine le nécessitant. Ces services pourraient porter sur des sujets aussi variés

## **Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)**

que l'amendement des sols, les maladies, les ravageurs, l'émondage d'arbres fruitiers, les traitements écologiques, etc.

Un CPA pourra aussi favoriser une (des) approche (s) intégrée (s) visant la synergie dans les approches d'intervention et dans les initiatives qui répondra (ont) au mieux aux aspirations et aux besoins des citoyennes et citoyens de l'ensemble de l'île de Montréal que ce soit en alimentation, mais aussi pour la protection du patrimoine agricole, pour le verdissement, etc. Un CPA permettra de décloisonner les approches d'intervention.

Par une structure indépendante et hors de la structure formelle de la Ville, seul un CPA a les moyens de conseiller, à travers d'études, d'analyses, de mémoires, les différentes instances de la ville concernées par l'alimentation. Actuellement, le Comité permanent de la collectivité montréalaise pour l'agriculture urbaine, n'a nullement les moyens, ni le mandat, de réaliser un tel travail. En outre, un CPA sera en mesure d'être un interlocuteur pour l'ensemble des arrondissements de la ville et pour les villes membres de l'agglomération montréalaise. Un tel CPA permettrait à Montréal, afin d'appuyer ses équipes, d'avoir une bonne connaissance des divers éléments de son système alimentaire local. L'agriculture urbaine est un élément clef de l'identité montréalaise et les services de la ville ou des arrondissements doivent pouvoir compter sur une expertise d'avant-garde permettant l'ouverture des perspectives.

### **RÔLE D'UN FUTUR CONSEIL DES POLITIQUES ALIMENTAIRES**

Puisqu'il existe de nombreuses initiatives variées, de nombreux acteurs et que seules des politiques peuvent structurer et permettre un développement cohérent avec des missions définies de l'agriculture urbaine, il nous apparaît essentiel que le rôle d'intervention politique soit au cœur du mandat du futur CPA. Ce rôle ne peut être fait que par une structure conjointe municipale/société civile afin d'assurer le maintien des liens avec les acteurs de terrain et l'implication des élus et des différentes divisions de la ville, pour en assurer un suivi et une plus grande pérennité. Il nous apparaît cependant également nécessaire que le CPA reprenne les rôles du comité des partenaires du Système alimentaire montréalais en ce qui a trait à la concertation et au soutien à l'action régionale.

## **Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)**

L'un des premiers mandats d'un futur CPA serait de travailler avec les arrondissements et les villes liées de l'agglomération de Montréal afin que ceux-ci se dotent d'ici 2018 de conseils des politiques alimentaires locaux permettant ainsi d'assurer le soutien à l'action directe, la concertation, la réflexion et l'intervention politique au niveau local avec les compétences qui reviennent à ces instances.

Au même titre, le futur CPA qui relèverait de l'agglomération de Montréal devrait également développer un lien tout naturel avec le comité consultatif agricole de la CMM permettant ainsi d'arrimer les dynamiques agricoles et alimentaires montréalaises avec la trame agricole périurbaine.

### **LE MODELE LE PLUS APPROPRIE POUR UN FUTUR CONSEIL DES POLITIQUES ALIMENTAIRES**

Comme mentionné plus haut le modèle hybride (structure conjointe municipale/société civile) semble être le modèle le plus efficace en ce qui a trait à la connaissance des enjeux du terrain, tout en s'assurant d'avoir le poids politique nécessaire à la pérennisation des programmes et d'une vision.

### **LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR UN FUTUR CONSEIL DES POLITIQUES ALIMENTAIRES**

Bien que l'ensemble des enjeux présentés par la commission pour cette consultation soient prioritaires, notre organisme défend plus particulièrement les enjeux liés à la production alimentaire, car elle est porteuse de changements pour les citoyens et citoyennes montréalais et de développement économique. Tel qu'observé dans d'autres villes Nord-américaines (Portland et Boston, par exemple) les divers programmes et politiques municipaux peuvent avoir une action rapide sur cet aspect. Les villes ont des pouvoirs (urbanisme, revitalisation), des politiques (PDM, PDZA) ou des programmes (jardins communautaires, lutte à la pauvreté, habitation) qui rejoignent cet enjeu. Nous sommes d'avis que l'un des principaux chantiers d'un futur CPA soit de développer une vision cohérente, structurée et rassembleuse de l'agriculture urbaine et périurbaine, et ce, en collaboration, avec des instances régionales et nationales telle que le MAPAQ.

### UNE INSTANCE DE RATTACHEMENT POUR LE CPA

Comme mentionné précédemment, nous croyons que le futur CPA devrait être rattaché à l'agglomération de Montréal en lui octroyant les pouvoirs et les ressources nécessaires à son bon fonctionnement. Plusieurs compétences de l'agglomération (eau, matières résiduelles, PDZA) concernent directement les activités agricoles urbaines, particulièrement de production. En outre, se faisant nous rendons possible une réflexion sur le développement d'une économie circulaire autour d'un système alimentaire montréalais.

De plus, nous croyons pertinent que cette instance rattachée à l'agglomération ait aussi des liens avec la CMM, permettant d'y insérer les enjeux des producteurs agricoles et des arrondissements, permettant d'y intégrer certaines préoccupations, notamment sur les questions de zonage et d'urbanisme.

De plus, nous proposons d'imbriquer le Comité permanent de la collectivité montréalaise sur l'agriculture urbaine au sein du futur CPA.

### RESSOURCES REQUISES POUR REMPLIR ADÉQUATEMENT SON RÔLE

Afin de remplir adéquatement son rôle, un CPA se doit d'être doté de ressources humaines et d'un budget de fonctionnement. Premièrement, un minimum d'équivalent de trois ressources humaines à temps plein se doit de lui être octroyé. De plus, un budget annuel de 500 000\$ pourrait lui être attribué. Un budget de 250 000\$ pris des enveloppes des programmes déjà existants (quartier intégré, RUI, MESS-ville) et un montant additionnel de 250 000\$ d'argent neuf affecté à l'alimentation, montrant un engagement clair de l'agglomération dans son rôle en regard aux enjeux alimentaires. Dans l'ensemble, il faut bien entendu des ressources matérielles et des locaux à un futur CPA.

### NOTRE CONTRIBUTION A UN CPA MTL

Déjà un joueur majeur dans la dynamique entourant le développement de l'agriculture urbaine et d'un système alimentaire montréalais, dans le cadre d'un CPA le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) continuera à contribuer par son expertise toute particulière sur les enjeux d'agriculture urbaine. Ceci se fera

## Mémoire du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB)

en particulier en jouant un rôle de premier plan en faisant une veille-conseil sur les stratégies à entreprendre afin de favoriser le développement et la mise en œuvre d'agriculture urbaine diversifiée répondant autant aux enjeux de justice sociale, environnementaux, que de développement économique. Des éléments indissociables pour son inclusion dans un système alimentaire locale viable. Par ses différentes activités (portail AgricultureMontréal, École d'été sur l'agriculture urbaine, formations professionnelles, Centre de co-création/Living Lab) AU/LAB se positionne également pour assurer le rôle d'Observatoire sur l'agriculture urbaine. Un observatoire qui analyserait les pratiques émergentes et assurerait l'harmonisation de cette émergence avec les dynamiques agricoles régionales. L'AU/LAB souhaite finalement siéger sur le futur CPA et ses différents comités permettant ainsi d'apporter sa vision et ses expertises au développement d'un système alimentaire montréalais.

Cette consultation de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise d'une « Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se doter d'un Conseil de politiques alimentaires (CPA) » suit une dynamique mise en place à partir de 2010 par la demande d'une consultation sur l'agriculture urbaine lors de la pétition « Ma poule à Montréal ». Porteurs de cette pétition et de ce mouvement, nous ne pouvons que remercier les membres de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise de tenir une telle consultation cruciale pour l'intégration de Montréal dans le mouvement des politiques alimentaires urbaines à travers le monde. Ensemble nous sommes persuadés que nous saurons innover et démarquer Montréal par son dynamisme et sa créativité en agriculture urbaine.

Eric Duchemin, Directeur  
Laboratoire sur l'agriculture urbaine

Jean-Philippe Vermette, Associé principal  
Laboratoire sur l'agriculture urbaine